

Les noms de lieux, repères indispensables dans l'espace et dans le temps. Place-Names, essential landmarks in space and time.

Henri Dorion

On m'a invité à vous présenter quelques réflexions sur un sujet qui, je crois, se situe à la croisée de nos intérêts communs : le territoire, la connaissance du territoire, la désignation du territoire, l'inventaire territorial. Il s'agit de la toponymie, cette science qui, tant au niveau de la recherche qu'à celui de la gestion, attribue, aux mille et un lieux qui composent le territoire, des noms qui les désignent, qui les représentent. Permettez-moi, au cours des minutes qui suivent, de vous livrer quelques réflexions sur l'importance de ce volet important, indispensable, incontournable, de la gestion territoriale.

Nommer un objet, comme nommer une personne, c'est constater son existence. Nommer un lieu, c'est reconnaître son individualité et permettre, par la suite, de le localiser. Mais c'est encore plus : c'est l'élever à la dignité d'un sujet de mémoire, c'est un hommage à son existence mais aussi aux personnages ou aux événements, aux valeurs dont chaque nom de lieu est chargé. Ce n'est pas pour rien que les hauts lieux de l'Histoire et de la culture collectionnent les surnoms ; les villes de Paris, Rome, Moscou, New York ont été gratifiées de dizaines de surnoms, comme les grands personnages de l'Histoire. On sait en général à quelle ville on se réfère quand on cite *la Ville Lumière, la Ville Éternelle, la Troisième Rome, la Grosse Pomme*. Les surnoms sont un peu comme des surnoms au carré. En multipliant les noms, ils en soulignent l'importance. À cet égard, il est intéressant de souligner qu'une des premières choses qu'un Musulman apprend, ce sont les 99 noms d'Allah. Et même si une personne ou une ville n'a qu'un seul nom, il est essentiel à son existence, à sa reconnaissance.

Bien sûr, il existe des noms de lieux peu significatifs. On se doute bien que, où qu'elle soit, la 18^e rue ne révèle, par son nom, rien de plus que la 17^e rue ou la 19^e. Mais, si l'on excepte cette méthode aussi simpliste que commode qu'ont adoptée les pays neufs et qui était de désigner par des chiffres les rues et avenues de leurs villes en damier, les noms de lieux ne sont pratiquement jamais insignifiants. Il est intéressant de noter, à cet égard, que Washington, la « ville planifiée » par excellence en Amérique, pourtant planifiée par un urbaniste français Pierre-Charles L'Enfant, a bien son système de désignation odonymique par lettres et chiffres, mais a jugé que les axes prestigieux que sont les voies diagonales méritaient d'avoir des noms, des vrais noms, qui sont ceux des États de l'Union, dont la plus célèbre est la Massachusetts Avenue, le boulevard des Ambassades. J'ai dit « **pourtant** planifiée par un urbaniste français » parce qu'en Europe, la dénomination des lieux par des numéros est chose pratiquement inconnue. Aucune des quelque 6 000 rues de Paris n'est désignée par un numéro.

Il faut dire que l'Amérique n'a pas le monopole de la désignation numérique en toponymie urbaine. Il existe à Kisangani, au Zaïre, un quartier nommé *Mathématique*, précisément en raison des difficultés à trouver une adresse dans les rues qui ne portent pas de noms n'ayant, pour se repérer, que les numéros des parcelles, qui, malencontreusement, ne sont pas ordonnés dans un ordre séquentiel, comme en Chine et à Venise autrefois.

Sachant que les sciences géomatiques s'appuient sur une conception numérisée de l'espace, mon propos sera, je l'avoue dès le départ, un plaidoyer pour la défense et le respect de la désignation toponymique comme mode d'identification des millions de lieux qui composent la surface de la planète. Je ne peux pas imaginer qu'un jour on dira « je vous donne rendez-vous à $47^{\circ}12'15''^{\text{N}}$ et $71^{\circ}26'45''^{\text{W}}$. Vous non plus, j'en suis sûr. Cela dit, il n'y a aucune opposition, aucune incompatibilité entre les deux modes de désignation de l'espace car, à cette époque où tout est numérisé, la numérisation de l'espace est évidemment un incontournable. Toute réalité se prête à plusieurs langages et chaque langage a ses objectifs, ses contraintes, ses codes spécifiques et, bien sûr, son utilité.

Mon intention est de démontrer que la toponymie est non seulement essentielle à une identification rationnelle et efficace des lieux, ce qui est une évidence qui ne demande pas de démonstration, mais qu'elle est également porteuse de mémoire et que cette mémoire est essentielle à la consolidation de la relation identitaire entre les lieux et ceux qui les habitent. Bien sûr, il faut pour cela faire l'effort de décoder le message que recèle chaque nom de lieu. En effet, plus on utilise fréquemment un nom géographique, plus le souvenir qui se rattache à la naissance du nom s'estompe pour disparaître complètement de la conscience des usagers.

Qui, en prononçant le nom *Québec*, pense spontanément au *rétrécissement des eaux*, ce que signifie ce mot micmac ? Qui, en entendant le nom *Trois-Rivières*, se demande : « Mais quelles sont donc ces trois rivières ? ». Ils auraient pourtant raison de se le demander, car il n'y en a pas trois, mais **une** seule, le Saint-Maurice, qui se déverse dans le Saint-Laurent, **un** fleuve. Qui, en passant par Rivière-du-Loup, se demande que vient faire là ce carnivore à quatre pattes redouté des enfants ? Ils ont raison de ne pas le savoir, car aucune des trois théories avancées pour expliquer l'origine de ce nom ne se réfère à cet animal. J'ai ici une sculpture qui illustre ces trois hypothèses. Certains croient qu'un bateau nommé « Le Loup », qui autrefois haurait fréquemment à l'embouchure de la rivière locale, lui a donné son nom. D'autres imaginent qu'on aurait un jour noté la présence d'un phoque, aussi appelé « loup-marin », et que le nom est resté (sans le « marin »). Enfin, il est bien possible que le clan indien des « Loups » ait donné son nom à la rivière dont la ville actuelle a hérité. Mais, allez savoir... Ce type de mystère, c'est le pain quotidien de la toponymie.

Un autre exemple. On a longtemps pensé que le toponyme *Gaspé* signifiait, dans une langue amérindienne, le bout de la terre, explication qui était logique à sa face même. Or, des recherches récentes semblent plutôt prouver qu'il s'agit d'un mot basque que les pêcheurs européens auraient donné à la baie qui porte aujourd'hui ce nom, *Gaspé* signifiant justement « baie » en langue euzkadi.

Parfois, deux écrans différents se superposent pour masquer le sens d'un nom de lieu. Je crois bien que la majorité des gens ignorent la signification du toponyme historique de *Tadoussac*, qui veut dire « les mamelles », une manière délicate de se référer aux deux montagnes qui veillent maternellement (c'est le cas de le dire), sur l'entrée du fjord du Saguenay. À la méconnaissance des langues amérindiennes s'est ajoutée la pudeur des enseignants d'autrefois pour les empêcher d'inscrire dans les manuels de géographie le sens de ce nom géographique.

On pourrait multiplier indéfiniment les exemples car la règle est que l'usage finit par avoir raison du sens des toponymes qui sont utilisés à seule fin d'identification des lieux et d'orientation. On les utilise comme référence obligée, un peu machinalement, sans penser le moins du monde à leur origine, à la mémoire dont ils sont chargés. Il en est d'ailleurs de même des noms de personnes : tous les Lamontagne ne sont pas des montagnards, tous les Potvin ne viennent pas du Poitou, tous les Boulanger ne font pas leur pain. Et pourtant, c'était là l'origine de ces noms.

La toponymie a des côtés surprenants. Elle se joue souvent des évidences ou de ce qui semble évident. Un exemple : le territoire du Québec compte environ 150 *lac Caribou* ; rien d'étonnant, direz-vous ; le pays est riche de cet animal. Aurait-on plus de chance de rencontrer un caribou en allant pêcher au lac Caribou ? Réponse : pas du tout. En toponymie, on nomme très souvent les lieux d'après l'exceptionnel plutôt que d'après le banal. Un chasseur aura un jour aperçu un caribou là où on n'en voit jamais. Et voilà née l'idée de nommer ce lac d'après cette rencontre imprévue. Le *Lac Caribou* n'est donc pas le lieu où abondent les caribous, mais plutôt ce lac près duquel il s'en est trouvé un contre toute attente. La toponymie consigne ce qui est rare. Pensons au Sahara : nulle part au monde ne retrouve-t-on autant de toponymes avec le mot *oued* (eau, rivière). Une anomalie ? Mais non : l'eau y est rare et lorsqu'on la trouve, il vaut la peine de publiciser l'emplacement de cet élément vital ; c'est une question de survie.

Nous avons voulu vérifier ce principe que les toponymistes ont appelé le *principe de négativité relative*. Nous avons comparé la carte des 150 toponymes comprenant le mot *caribou* avec la carte de répartition des caribous au Québec : la relation était inverse : plus le caribou est rare, plus il se retrouve dans la toponymie. Bien sûr, ce n'est pas là une règle absolue. Ne vous privez pas d'aller taquiner la truite au *lac à la Truite*, à cause du principe de négativité relative. Car la toponymie est aussi souvent complice de la publicité : les dirigeants d'une ZEC ne se priveront pas d'annoncer, par les noms de leurs lacs, qu'ils sont riches en poisson. Les quelque 350 lacs à la Truite du Québec ne

sont pas tous dépourvus de truite, on s'en doute bien. Comment donc se fier à la toponymie, direz-vous ?

C'est que l'objectif essentiel de la toponymie n'est pas de caractériser un lieu, bien qu'il lui arrive souvent de le faire (*Québec*, mot micmac qui signifie « rétrécissement des eaux » remplit bien cette fonction ; le nom dit vrai). L'objectif essentiel de la toponymie est de constituer un langage qui permet d'identifier les lieux par des noms qui permettent et facilitent l'orientation, avec le plus de précision et le moins d'ambiguïté possible. C'est là la fonction première, essentielle de la toponymie, celle qui fait qu'on utilise, des centaines de fois, oui des centaines de fois par jour, des toponymes pour dire où l'on va ou d'où l'on vient, pour donner son adresse ou poster un message, pour raconter ses voyages, pour relier un événement à un lieu, bref pour répondre à la question qui se pose sans arrêt : où ? Une seule édition du *New York Times* peut contenir jusqu'à 2000 noms géographiques.

Les phénomènes que je viens d'évoquer pourraient nous amener à nous désintéresser du sens des noms géographiques, pour la raison qu'il est difficile, hasardeux, souvent impossible de connaître le sens dont ils sont investis, ou encore parce qu'on n'est pas sûr que l'annonce faite par un toponyme corresponde à la réalité. Pour résister à cette tentation, il faut se rappeler qu'il existe une seconde fonction de la toponymie, très différente mais aussi importante que la première, c'est sa fonction « mémoire ». La naissance d'un nom de lieu est presque toujours associée à un événement, à une découverte, à une relation entre une personne ou un organisme et un lieu, à une impression, positive ou négative que génère le lieu, à l'idée de rendre hommage à un personnage ou de commémorer un événement.

Bref, rares sont les toponymes « insignifiants », j'oserais dire « y compris ceux qui en ont l'air ». *La Grosse montagne* n'est peut-être pas un toponyme qui brille par son originalité. Mais quand on réalise que ce nom désigne, sur une des îles du Saint-Laurent, l'île aux Oies, une colline qui n'est surtout pas « grosse », qui n'a que quelques dizaines de mètres d'altitude, on comprend que ce qui est petit pour certains est gros pour d'autres. Il s'agit, dans ce cas, de la seule élévation d'une île qui s'étend à fleur d'eau dans un estuaire qui, en fait, l'inonde deux fois par année, aux marées d'équinoxe.

On le voit : tout est relatif, voilà une autre évidence de la toponymie. Vous étonnera-t-il de savoir qu'un agriculteur de Berthier, situé sur la rive nord du Saint-Laurent entre Montréal et Trois-Rivières, en conduisant ses bestiaux sur les îles situées en face de Sorel, donc au Sud, se rendait « au Nord » ? L'explication ? C'est que ces îles ont été d'abord utilisées pour des pacages communs (il s'agit d'une des dernières communes du Québec) par des éleveurs de la rive Sud qui, donc, allaient porter leurs bêtes « au Nord », un Nord qui est resté la référence pour les gens du Nord, pour qui ce Nord est pourtant le Sud. En effet, tout est relatif.

Il arrive aux habitants des Shetland, ces îles perdues au nord de l'Écosse, d'aller, comme ils disent là-bas, « On the Mainland », « sur le continent ». Mais, en fait, une fois sur ce « Mainland », ils ne sont toujours pas sur le continent, car ce Mainland est la plus grande île de l'archipel d'où bien sûr, on peut traverser sur la véritable Mainland, ce Royaume-Uni, qui est lui-même une île au large du continent européen. Tout est relatif. D'autres exemples : le *Pont Neuf* est le plus vieux de 35 ponts de Paris. La ville de Novgorod (Novyi gorod en russe signifie « nouvelle ville ») est la plus ancienne cité de la Russie. Et le Groenland, l'île la plus blanche du globe, a reçu de Leif Erikson le nom de *Groenland* (terre verte). Était-elle vraiment plus verte que l'Islande (pourtant appelée « terre de glace », Iceland) ? On se le demande.

Voilà le genre d'anomalies apparentes dont regorge la toponymie. C'est peut-être ce qui fait son grand intérêt : elle pose constamment des questions inédites. Pourquoi l'État américain le plus désertique se dit-il enneigé ? Nevada, en espagnol, signifie bien « enneigé » ? Pourquoi la capitale de l'Islande, Reykjavik, la capitale la plus propre du monde, porte-t-elle un nom qui signifie « ville enfumée » ?

Bien des toponymes sont des énigmes ; il arrive qu'en cherchant bien, on trouve l'explication. Pas toujours, évidemment. Mais, il importe de garder en mémoire un principe important : un toponyme est rarement menteur. Même si, à première vue, il évoque une réalité qu'on ne parvient pas à identifier, il n'est pas injustifié pour autant. Bien au contraire : il est de nature à inciter les esprits curieux, par le petit mystère qu'il présente, à explorer des pistes de recherche qui, si celle-ci est bien menée, permettra peut-être de découvrir des faits que l'Histoire n'a pas consignés ou a tout simplement oubliés.

Voici quelques exemples. Aujourd'hui, on dénombre, dans l'ensemble du territoire québécois, 18 moulins à vent et guère plus de moulins à eau actifs. Or, au Québec, près de 600 toponymes contiennent le mot *moulin* ; la plupart situés au contact de la Plaine du Saint-Laurent et du Bouclier canadien ou des Appalaches. C'est normal, car c'est là que des ruptures de pente occasionnent des chutes que l'ingéniosité de nos ancêtres ont utilisées pour y capter l'énergie dont ils avaient besoin. Mais les nouvelles technologies ont remplacé des anciennes méthodes de moudre le grain, de carder la laine ou de scier le bois, méthodes qui n'ont plus cours. Heureusement, les toponymes ont survécu aux installations qu'elles désignaient. La toponymie est d'une certaine manière une science voisine de l'archéologie ; toutes deux creusent à travers des couches d'informations qui ont recouvert la réalité originelle pour découvrir des vestiges du passé. Certaines réalités ont résisté à l'érosion du temps et traduisent encore la réalité qu'arbore leur nom. Telle est l'*île des Moulins*, à Terrebonne, où une heureuse restauration a mis en valeur un moulin à farine, un moulin à scie, un moulin à carder et à fouler, de même qu'une écluse et un barrage qui les alimentaient à l'époque seigneuriale.

En toponymie, il en est des moulins comme des stations (un calque de l'anglais pour *gare*), des écoles, des fabriques (dans le sens d'« usines ») et, si la tendance se maintient, des églises. En effet, parallèlement au développement du réseau routier au Québec, non seulement des gares mais aussi des lignes entières de chemins de fer ont été abandonnées. Les réformes successives du réseau scolaire ont procédé à des regroupements qui ont fait disparaître un très grand nombre d'écoles ; n'oublions pas qu'il fut un temps où chaque rang, ou presque, avait son école. Quant aux établissements industriels, le jeu de la concurrence, de la mutation des vocations industrielles régionales, de l'impitoyable « loi du marché », de même que des programmes euphémiquement appelés « de rationalisation administrative » ont eu raison d'un grand nombre d'usines au Québec. On sait aussi que, par suite d'une désaffection rapide de la pratique religieuse, un bon nombre d'églises, si on oublie celles qui ont été détruites, ont été converties en habitations collectives, en salles de spectacles, en musées ou même en garages. En dépit de ces événements, les *rue de l'Église*, *rue de la Fabrique* et *rue du Collège* ont en général conservé leur nom et il ne faut surtout pas céder à la tentation de les changer.

Les exemples que j'apporte ici, qui pourraient être multipliés presque à l'infini, constituent un plaidoyer pour la conservation des noms, même dans leur forme que certains pourraient qualifier d'*archaïques*, à cause de leur inadéquation aux réalités actuelles. Il s'agit là d'un devoir de mémoire.

Ce qui à cet égard peut en étonner plusieurs, c'est que, parfois, la toponymie est plus résistante au changement que les phénomènes naturels qu'elle désigne, même si ces éléments naturels sont souvent considérés, à tort évidemment, comme immuables. On pourrait ainsi mettre au compte d'imprécisions toponymiques le fait qu'aux îles de la Madeleine, des îles s'appellent des *caps* et que, le long du Richelieu, plusieurs presqu'îles et même des portions de rivages s'appellent des *îles*. Encore là, c'est le phénomène de la persistance toponymique qui explique ces écarts qu'il ne faut surtout pas corriger, car ils ont un message à livrer : celui de rappeler que les paysages naturels sont dynamiques comme les paysages humanisés, à une échelle différente évidemment. Voilà, encore là, ce devoir de mémoire qu'il faut reconnaître à la toponymie.

L'itinéraire de ceux qui, parmi vous, partirez, après le Congrès. de Québec vers la Nouvelle-Angleterre vous fera traverser Beauceville puis Armstrong. Ceux qui retourneront en Ontario passeront par Montréal et Valleyfield. Dans les deux cas, vous aurez salué des toponymes indiens, français puis anglais. Vous aurez refait, dans l'espace, le cheminement qu'a suivi la toponymie dans le temps. En effet, la toponymie du Québec est ainsi faite : à une couche autochtone, amérindienne et inuite, s'est superposée, durant deux siècles, des noms de lieux importés de France, par la suite recouverts, parfois remplacés, par une toponymie britannique dont le Québec a su aujourd'hui faire une synthèse harmonieuse qui témoigne de son Histoire, de ses origines.

Ce témoignage de la toponymie est extrêmement précieux et aucune option politique ne devrait l'altérer. La toponymie est un reflet fidèle de l'histoire et il est important de lui conserver cette fonction. Il faut reconnaître qu'il fut un temps où, au Québec comme ailleurs au Canada, les toponymes indiens étaient l'objet d'un ostracisme aussi inhumain que systématique. Le toponymiste Jean Poirie estime à 15 000 le nombre de toponymes amérindiens disparus au 19^e siècle. Quand on pense qu'un ouvrage d'un personnage public a été publié en 1912 portant le titre de *L'invasion des noms sauvages au Québec* dénonçant l'utilisation officielle de noms jugés imprononçables, on réalise l'importance du chemin parcouru depuis cette époque où la voix des Autochtones ne s'était pas encore fait entendre. L'étonnante rapidité avec laquelle le Québec réalise ses changements dans tous les domaines a fait que la toponymie du Québec est celle, de toutes les provinces canadiennes, qui a connu la plus forte augmentation de noms amérindiens et inuits officiels au cours des dernières décennies. Nous en sommes fiers.

Il est intéressant de constater que les noms géographiques français, anglais et autochtones du Québec reflètent grosso modo la part que représentent les populations de chacun de ces groupes ethno-culturels par rapport à la population totale du Québec. Il faut cependant noter que la part des toponymes autochtones est sensiblement plus grande que ce que représente la population des onze nations autochtones du Québec. Il ne faut pas oublier qu'à l'arrivée des Européens, le pays était déjà nommé et il est heureux qu'un bon nombre de noms géographiques qui avaient été effacés de la cartographie durant une longue période aient pu être récupérés grâce à la tradition orale dont les communautés autochtones étaient dépositaires.

La richesse de cette toponymie autochtone a permis de révéler des aspects importants de notre Histoire. Évidemment, un pays nommé est un pays connu : l'abondance et l'ubiquité des toponymes autochtones dans toutes les parties du territoire québécois révèlent à l'évidence qu'au moment de ce qu'on a appelé « la découverte du Canada », les Autochtones, Amérindiens et Inuits, avaient déjà occupé ou fréquenté toutes les régions du Québec. En analysant avec un peu plus de détail les milliers de noms géographiques que nous ont légués les Autochtones, et en notant dans quelles langues ces noms ont été donnés (car ces langues étaient multiples), on découvre que, dans bien des cas, les nations amérindiennes ont donné des noms à des lieux où ils ne trouvent plus aujourd'hui.

Québec est un nom d'origine micmaque, une nation qui se retrouve aujourd'hui à plus de 500 km à l'Est de Québec, Québec qui a aussi été désigné sous le nom de Stadaconé, un nom d'origine iroquoienne. En fait, Jacques Cartier y avait rencontré des Iroquois lors de ses voyages dans la vallée du Saint-Laurent dans les années 1530. Mais, lors de la venue de Champlain, un siècle plus tard, cette nation avait disparu de la région. Sur la Basse-Côte-Nord, en face de l'île d'Anticosti, la *baie des Esquimaux*, la

pointe aux Esquimaux et quelques autres témoignent de la présence des Inuits jusque sur les bords du golfe du Saint-Laurent. Ils en sont aujourd'hui éloignés d'à peu près 1000 kilomètres. On le voit, la toponymie permet de retracer des données géo-historiques qu'il serait souvent difficile de trouver autrement.

Voilà une belle preuve de la grande mobilité des nations amérindiennes et, par voie de conséquence, de la difficulté, pour eux comme pour les gouvernements, de définir dans l'espace les territoires sur lesquels l'Histoire doit leur reconnaître des droits. On voit, par cet exemple, que la toponymie peut être un complice involontaire de la politique et qu'elle peut servir, selon les interprétations, pour ou contre une cause donnée. Un exemple très intéressant peut être cité à cet effet.

Pour traiter les revendications territoriales des communautés autochtones du fleuve Mackenzie, il était important de connaître les aires d'occupation respectives des différents groupes de la région au XIX^e siècle. La réponse fut apportée par les relevés toponymiques d'un missionnaire consciencieux qui y avait inscrit, non seulement des centaines de toponymes, mais aussi leur appartenance linguistique aux différents groupes dont il a ainsi été possible de délimiter approximativement les aires d'occupation passées.

On voit, par cet exemple, l'importance que revêt la toponymie et l'importance, aussi, qu'il convient de lui reconnaître en portant correctement les noms géographiques sur les cartes ou autres supports. Car les noms de lieux constituent un lien intime entre le territoire et ceux qui l'habitent ou le fréquentent. Il faut respecter cette relation, car tout ce qui a une dimension identitaire est investi d'une mémoire qui a un caractère presque sacré. Faire disparaître un toponyme, ça ressemble à la profanation d'un cimetière, c'est ensevelir un témoignage, c'est couper un lien entre le présent et le passé.

Attribuer un nom à un lieu, comme à une personne d'ailleurs, c'est un acte qui inscrit une relation entre le nommant et le nommé dans un vocabulaire qui sera, par la suite, largement utilisé, officialisé, reproduit sur les cartes, dans des atlas, dans les registres d'état civil, éventuellement dans les médias. Tout toponyme est un témoin permanent d'une relation identitaire.

La première action qui concerne un nouveau venu sur cette terre, n'est-elle pas de lui attribuer un nom ? Donner un nom, comme simplement le prononcer, constitue une reconnaissance. Ce n'est pas pour rien que tout bon musulman doit mémoriser les 999 noms d'Allah. Dans une des pratiques du bouddhisme, prononcer son nom à répétition est une recette pour accéder au paradis. La religion catholique a aussi ses litanies.

Par ailleurs, la plus grande punition n'est-elle pas de priver une personne de son nom ? Les prisonniers ne perdent-ils pas temporairement leur nom pour n'être désignés que par des numéros ? Ce genre de punition anti-identitaire a d'ailleurs aussi été utilisée

en toponymie. À la Révolution française, tous les lieux qui portaient des noms de rois, d'aristocrates ou de bourgeois ont été rayés de la carte ; mais, punition suprême, la ville de Marseille, pour avoir été complice des contre-révolutionnaires, a été rebaptisée « Ville-Sans-Nom ».

Le nom de lieu a tellement à voir avec l'identité qu'un pays récemment promu à l'indépendance, la Macédoine, s'est vu refuser par l'ONU d'utiliser ce nom parce que les Grecs estiment qu'ils en ont la propriété historique. Et la pauvre jeune république de devoir s'appeler la FYROM, la Former Yugoslav Republic of Macedonia, appellation officiellement reconnue par l'ONU. Mais qui donc peut décider si les Macédoniens slaves usurpent le nom des Macédoniens grecs ? Question difficile assurément.

Une gestion imparfaite de la toponymie (parce que la toponymie, ça se gère, ça doit être gérée) est susceptible de créer des problèmes de toutes natures et à tous les niveaux, depuis le niveau international (on l'a vu avec l'exemple de cette pauvre Macédoine) jusqu'au niveau des controverses entre citoyens partisans ou pourfendeurs de toponymes commémoratifs (de personnages politiques, par exemple ; pensons aux débats qui ont entouré les désignations du *Pont Charles-de-Gaulle* ou de l'*Avenue Robert-Bourassa* à Montréal).

Le programme gouvernemental des fusions municipales ne s'est pas fait sans heurts au Québec, c'est le moins qu'on puisse dire. Cette opération a constitué un véritable traumatisme chez certaines personnes qui, en confondant la cause et l'effet, se sont accrochées à une toponymie dépassée par les événements. Dans la seule ville de Québec, il a fallu, pour des raisons évidentes de sécurité et de bonne gestion des communications, faire disparaître plus de 800 doublons toponymiques : la ville fusionnée comprenait 8 *rue des Érables*, 7 *rue de l'Église* et ainsi de suite jusqu'à constituer plus de 800 noms répétés.

Cette opération a été réalisée dans un cadre conceptuel et fonctionnel rigoureux et a, de ce fait, contribué à enrichir considérablement la toponymie de l'agglomération urbaine de Québec en remplaçant les noms répétées par d'autres noms évoquant l'histoire locale, régionale ou nationale. Malgré cela, les oppositions furent nombreuses et souvent irrationnelles. Mais, tout compte fait, l'opération, malgré et peut-être grâce à ces réactions, a sans doute fait prendre conscience du fait que la toponymie n'est pas insignifiante, qu'elle mérite une attention que nos gouvernements n'ont pas toujours reconnue mais, heureusement, ont fini par reconnaître.

En effet, au Québec, périodiquement, les gouvernements successifs ont été tentés, au nom d'une rationalisation des organismes gouvernementaux, de noyer la Commission de toponymie dans d'autres organismes de l'État. Heureusement, elle a survécu car, chaque fois, dès qu'on a pu expliquer aux autorités, preuves à l'appui, qu'une bonne gestion toponymique constituait un atout pour garantir la cohérence des

politiques gouvernementales relatives au territoire, l'organisme a été préservé dans son autonomie décisionnelle sinon dans son autonomie administrative. Mais, il faut être vigilant, car les décideurs se remplacent. Et l'appui des gens comme vous du monde géomatique est essentiel.

Il est malheureux qu'au Québec, aucune université ne propose de cours de toponymie. Pourtant, il existe de nombreux comités de toponymie municipaux au Québec (> 200 ?). Les membres de ces comités, remplis de bonne volonté, pourraient sans doute pouvoir de temps à autre bénéficier des conseils et de l'encadrement de spécialistes compétents. Mais où seront-ils, si aucun n'est formé ?

Je dois avouer qu'à chaque fois que j'ai entendu, dans les Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, auxquelles je participe depuis exactement 40 ans, citer la Commission de toponymie du Québec comme un exemple à suivre quant à sa structure, ses pouvoirs et la loi qui l'encadre, j'ai ressenti une fierté que je souffrais de ne pas voir partager par les tenants du dégraissage de la machine d'État. Il est important, à cet égard, que les gouvernements identifient les bonnes cibles.

Car il faut savoir que, même si la Commission de toponymie du Québec a réalisé un travail énorme, en quantité et en qualité, des milliers de noms géographiques s'ajoutent chaque année au trésor toponymique du Québec), le travail qu'il reste à faire est également énorme. Le Québec reste un pays relativement innommé. Des quelque 8 à 900 000 lacs qui ponctuent son territoire, moins de 10% ont un nom connu. La proportion est à peu près la même pour les rivières et les montagnes. L'inventaire de ces milliers de lieux et la recherche des noms qu'il faudra un jour leur attribuer pour répondre aux besoins d'une cartographie précise et à jour, est donc une nécessité dont aucun État, aucun gouvernement responsable ne peut faire l'économie.

Il s'agit là d'une nécessité technique en même temps qu'un devoir de mémoire qui est partagé, qui devrait être partagé par toutes les personnes et tous les organismes qui s'occupent de la gérance territoriale. À vous qui mesurez le territoire, le décrivez, le cartographiez, à vous qui colligez, traitez, numérisez une foule de données de nature territoriale, à vous qui, dans la pratique de votre profession, avez l'inévitable chance de rencontrer partout des toponymes, ces balises spatiales et temporelles incontournables et nécessaires, je vous exprime, au nom des gestionnaires de la toponymie avec qui je travaille depuis 40 ans, les remerciements et la reconnaissance qui sont dues à tous ceux qui ne sont pas indifférents à la toponymie, à son importance.

Sans se prendre pour Dieu, il n'est pas mauvais de l'imiter lui qui, selon les premiers mots de la Genèse, nommait les choses au fur et à mesure qu'il les créait. L'histoire de voir le monde n'est-elle pas intimement liée à l'histoire de nommer le monde ? Notre chansonnier-poète Gilles Vigneault l'a dit dans sa chanson *L'air du*

voyageur : « Je m'en vais nommer le monde à mon tour ». Chers amis du monde géomatique, faites de même ; le Québec vous en sera reconnaissant.